

UNION EUROPÉENNE
Délégation auprès de l'Union
africaine

L'Ambassadrice

Addis Ababa, 31/05/2023
Réf. : del-au.002.dir(2023)4969738

Iván López van der Veen
Président du Conseil consultatif de
pêche lointaine de l'UE

Alexandre Rodríguez, Secrétaire
Exécutif, Conseil Consultatif de Pêche
Lointaine

C/ Núñez de Balboa, 49, 3^o izq. 28001
Madrid, Espagne

Objet : FOOD/2020/419716 Projet Fish Gov. II et le soutien aux plateformes d'« acteurs non-gouvernementaux »

Référence : Votre lettre R-03-23/WG4

Cher Président, Cher Secrétaire général

Par la présente, nous vous confirmons que la Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine a bien reçu votre lettre en son siège. Vous savez peut-être que la Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine gère l'accord de coopération de la phase 2 du projet de Gouvernance des pêches (FishGov2) mis en place par l'UA-BIRA, en collaboration avec l'AUDA-NEPAD et le Département de l'agriculture, du développement rural et de l'économie bleue (CUA-DARBE).

Comme vous l'indiquez bien dans votre lettre, l'UE reconnaît que l'établissement de plateformes régionales d'acteurs non-gouvernementaux, y compris la plateforme de coordination africaine des acteurs non étatiques des pêches et de l'aquaculture (AFRIFISH NET) et le réseau africain des femmes engagées dans la transformation du poisson et du mareyage (AWFISH NET) ont constitué une étape très importante pour le programme FishGov1. Ce sont à notre sens des étapes significatives pour un discours coordonné des acteurs non-gouvernementaux au plan continental et pour ce qui est des délibérations des organes politiques de l'UA.

Dans ce même esprit, au cours de la phase de formulation du programme FishGov2, l'UE a voulu garantir que l'un des objectifs serait la rationalisation et la consolidation des acteurs non-gouvernementaux pour leur permettre de jouer un rôle plus efficace et d'exercer leur plaidoyer en matière de gestion des pêches et de développement de l'aquaculture au niveau national, régional et continental.

Par rapport aux inquiétudes soulevées dans votre lettre, nous préparons le lancement prochain de l'examen du projet à mi-parcours, qui accordera une attention particulière à la consultation avec les acteurs non-gouvernementaux et les communautés économiques régionales (CER) afin d'envisager comment la collaboration et le soutien pourraient être améliorés au cours de ce qu'il reste du projet.

En attendant les résultats de cet examen à mi-parcours, j'aimerais vous fournir de plus amples informations par rapport aux inquiétudes soulevées dans votre lettre :

- **Les actions financées reposent essentiellement sur le recrutement de consultants pour produire des études qui ont déjà été réalisées par le passé :**

Au cours de la rédaction du projet FishGov2, les **Centres d'excellence de l'Union africaine (COE** pour les sigles en anglais), soit les instituts de recherche et universités, ont été identifiés comme étant fondamentaux à l'heure de fournir une expertise technique en vue de la mise en œuvre du projet. Ceci se basait largement sur la logique selon laquelle un objectif stratégique clé de FishGov2 consistait à faciliter l'accès à des données et des informations de qualité pour une prise de décision éclairée et informée à tous les niveaux de gouvernance. La stratégie du projet se basait donc sur le développement d'un solide partenariat ou une collaboration avec l'Union africaine à travers les COE agréés, afin de mettre à profit leur expertise technique dans diverses disciplines et de pouvoir mettre en place les activités identifiées.

En ce qui concerne les études qui ont été menées par le passé, en principe aucune n'est vouée à être reproduite en tant que telle. Certaines sont la continuation d'études qui visaient à couvrir 55 états membres de l'AU mais n'en couvraient seulement que quelques-uns, par exemple :

- Les études sur la maîtrise du cadre de politique et de la stratégie de réforme pour les pêches et l'aquaculture en Afrique (en anglais, PFRS) ont été réalisées avec succès et de manière complète dans cinq états membres de l'UA seulement des 55 états initialement prévus. Cela étant, des études sont en cours dans 15 autres états membres de l'UA avec le soutien de FishGov2, à travers le Centre d'excellence de l'Université de Cape Coast ;
 - Les études sur la consolidation de la collaboration institutionnelle entre les organes régionaux de pêches (ORP, ou en anglais RFB) et les communautés économiques régionales (CER) sont en cours d'élargissement. Au cours de FishGov1, l'ancrage officiel a été consolidé entre la CEEAC (la Communauté économique des états d'Afrique centrale) et la COREP (la Commission régionale des pêches du Golfe de Guinée). Cela dit, il y a huit CER et plusieurs ORP. Le projet FishGov2 a développé un mécanisme à travers les Centres d'excellence (NAFIRRI en Ouganda) pour assurer le suivi des liens institutionnels entre les CER et les ORP restants et tirer les leçons et identifier les bonnes pratiques du processus COREP et CEEAC.
- **Nous ne voyons pas d'action spécifique et directe pouvant avoir un impact concret sur la vie et les moyens de subsistance des personnes qui dépendent de la pêche en Afrique.**

Sur la base des trois objectifs spécifiques du projet ci-dessous, les impacts attendus devraient principalement être à moyen terme, des informations supplémentaires à cet égard seront néanmoins demandées dans le cadre de l'examen à mi-parcours. Pour votre information, les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Décisions de l'Union africaine concernant les politiques de pêche et d'aquaculture responsables se fondent sur la preuve.
2. Les politiques de pêche et d'aquaculture en Afrique sont cohérentes avec le PFRS et autres priorités de l'UE et coordonnées aux niveaux continental, régional et national.
3. L'Afrique est correctement représentée et participe effectivement aux fora internationaux sur l'aquaculture et la pêche, et maîtrise convenablement les instruments mondiaux pertinents.

- **Votre évaluation du fait que le projet n'a pas rempli ses objectifs spécifiques de soutien adéquat de la participation des acteurs non étatiques :**

Le projet FishGov2 soutient la participation des acteurs non-gouvernementaux (NSA en anglais) par l'établissement de plateformes régionales en Afrique occidentale (WANSAFA), en Afrique centrale (PRAPAC), en Afrique de l'Est (EARFISH) et en Afrique septentrionale (SANSAFA) en tant que mécanismes de coordination pour améliorer la cohérence des discours consacrés à la gestion du secteur. Tous ces acteurs sont représentés chaque année (de manière rotative) à la réunion technique et de pilotage du projet. Le projet FishGov2 a également facilité la mise en place d'une plateforme NSA continentale coordonnée, AFRIFISH-NET à travers son président, M. Gaoussou Gueye, ayant représenté les plateformes régionales lors des réunions de coordination technique et de pilotage du projet tenues à Nairobi, au Kenya, en décembre 2022 dernier. Les associations des femmes étaient représentées par la Présidente du réseau africain des femmes engagées dans la transformation du poisson et du mareyage (AWFISHNET), Mme. Beyene.

- **Assurer la transparence et la traçabilité du financement, pour une plus grande efficacité et une valeur ajoutée de l'argent**

L'UA-BIRA est le partenaire leader chargé de la mise en œuvre du projet Fish Gov2 et une organisation évaluée par piliers. La gestion du financement se fait dans la lignée des règles et procédures de l'UE pour les entités évaluées par piliers. Les procédures établies sont : réalisation d'un audit annuel des dépenses du projet, rapport descriptif annuel, réunion annuelle technique du projet et comité de pilotage du projet où les parties prenantes (NSA compris) et le bailleur (UE) participent comme états membres statutaires. L'agence de mise en place du projet, UA-BIRA, et l'agence de collaboration, AUDA-NEPAD, suivent les règles CUA en termes de marchés et de réglementation financière. Notre délégation UE surveille aussi la mise en place de manière continue. Et le programme est soumis à un examen final et à mi-parcours et à un suivi orienté sur les résultats. Nous reconnaissons aussi l'existence de challenges au niveau du recrutement du personnel, qui ont impacté la mise en place du projet et son échéance.

- **Nous suggérons en particulier que FishGov2 soutienne correctement le fonctionnement de la plateforme AFRIFISH**

Je suis d'accord sur le fait que le projet FishGov2 devrait prioriser le soutien à l'accompagnement des NSA dans le développement d'une stratégie de levée de fonds viable. L'examen à mi-parcours du projet dont le lancement est imminent étudiera aussi cet aspect et nous demanderons aux experts d'effectuer des recommandations concrètes et opérationnelles pour le reste de la période de mise en place.

Toutefois plusieurs NSA et CER demandent régulièrement un soutien direct à travers les fonds du projet FishGov2, d'où le fait que la demande de soutien ne se limite pas à AFRIFISH-NET. Si ces attentes sont légitimes elles arrivent néanmoins après les objectifs du projet. Nous soutenons la capacité des NSA et nous les encourageons à s'améliorer en termes de durabilité et à ne pas se baser sur le projet pour répondre à des besoins de fonctionnement à long terme.

Concernant AFRIFISH-NET en particulier, cela s'inscrit dans la lignée de ce qui avait été annoncé lors de l'atelier consultatif tenu à Accra, au Ghana (du 17 au 19 novembre 2021), qui recommandait aux NSA de développer une stratégie de financement viable pour établir des sources responsables avec l'assistance de l'UA-BIRA, l'AUDA-NEPAD et la FAO.

Pour terminer, soyez assurés que nous apprécions énormément vos opinions et que nous sommes convaincus que les points clé partagés feront partie de l'examen à mi-parcours. La Délégation de l'UE va rester impliquée aux côtés de la CUA, de l'UA-BIRA et de l'AUDA NEPAD pour garantir que les NSA soient bien impliqués et bénéficient comme il se doit du projet.

Bien à vous,

Birgitte MARKUSSEN

Ambassadrice | Cheffe de la délégation de l'Union européenne auprès de l'UA

CC :

- M. Leonardo Mizzi, Chef de l'unité des pêches et du système agricole et alimentaire responsable
DG INTP A

- Dr Nick Nwankpa, Directeur par intérim UA-BIRA